

N°22

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT

COVID-19
OUI À LA
VACCINATION

2021
LE RETOUR
DES GRANDS
PROJETS

RETOUR
À LA VIE
RENAISSANCE
DE LA CULTURE

SOLLIÈS
À L'HONNEUR

JUILLET 2021



VIVRE À SOLLIÈS



SUPPLÉMENT DÉTACHABLE
LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ



Renaître à la vie, espérer et croire en l'avenir

Chères amies, chers amis Sollièspontois

Le marché aux plants qui s'est tenu le 8 mai dans le parc du château a signifié le retour progressif à une vie normale souhaitée par la population durement impactée par la crise sanitaire et les trois confinements qui se sont succédés depuis le 17 mars 2020.

La vie reprend effectivement son cours avec la réouverture de nos commerces et la normalisation des rapports humains et des échanges sociaux qui récompensent les efforts et les privations que vous avez consenti pour un retour à la vie que va rendre possible l'efficacité et la progression de la vaccination.

La municipalité a rempli son rôle d'assistance et de protection au cours de cette longue période d'épreuves avec la distribution de masques en mars 2020, l'assistance matérielle et l'entourage des personnes les plus vulnérables et les plus démunies, ainsi que l'accompagnement des administrés tombés dans la précarité. Enfin, après avoir participé à la campagne de dépistage, nous avons mis en œuvre un centre de vaccination éphémère qui en quatre sessions de 2 jours a réalisé 1200 injections dont ont bénéficié plus de 600 vaccinés, en majorité des personnes âgées.

Ces résultats remarquables nous les devons à la mobilisation exemplaire des agents municipaux mais aussi à la solidarité des associations caritatives et du personnel médical et infirmier.

Si la pandémie a compliqué la situation, elle n'a pas empêché la progression de notre politique d'investissement qui témoigne de notre confiance en notre avenir et marque notre volonté de participer à la relance économique.

Ainsi en est-il des opérations immobilières, notamment celles de l'éco quartier des Allées du Château dont nous avons posé la 1^{ère} pierre le 22 mars qui célébrait l'aménagement et la

construction des 4 immeubles de l'îlot A, alors que la cérémonie marquant le début du chantier de l'école Notre Dame s'est déroulée le 11 juin, en attendant la mise en chantier du nouvel EHPAD.

Les travaux d'aménagement se poursuivent sur l'ensemble du site avec la construction des bâtiments de l'îlot B.

Dans quelques mois la construction d'un immeuble à la montée des frères lancera la réhabilitation du quartier Saint Antoine alors qu'une opération riche de 120 logements sera réalisée sur le site de l'Hôtel Flora.

Enfin, les travaux de rénovation de l'Hôtel de la fontaine qui recevra l'Office Intercommunal de Tourisme ont débuté, tout comme ceux du centre d'archives municipales alors que se termine le chantier de l'extension du cimetière et qu'avancent le projet de la médiathèque et celui de la maison professionnelle de santé dont les travaux devraient commencer dans quelques mois.

Le premier juin, les salles Baboulène et Vérane se sont de nouveau animées avec l'exposition de 3 artistes qui a signifié la renaissance de la vie culturelle et événementielle dont vous apprécierez à la lecture de ce bulletin la richesse et la diversité.

Nous avons été à vos côtés pendant de longs mois et nous le seront encore pour favoriser le retour progressif et prudent à une vie quasi normale, tout en restant attentifs aux difficultés économiques et sociales à venir, susceptibles d'affecter de nombreux administrés.

A chacune et à chacun d'entre vous je souhaite de bonnes vacances autant réparatrices que bien méritées et qui, je le souhaite, seront l'occasion de retrouvailles familiales heureuses et de rencontres amicales renouvelées.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

SOMMAIRE

- | | | | |
|-----------------|---|-----------------|--|
| 02 | Editorial | 29 | Les actions de la communauté de communes |
| 03 | Les finances | 30 | Une ville riche de sa culture |
| 04 | Retour en images | 32 | Vie quotidienne pour mieux vivre ensemble |
| 05 | La communauté de communes | 34 | Solliès et le lien Armées-Nation |
| 06 | Une ville solidaire et fraternelle | 35 | Hommages |
| 08 | Une ville qui s'équipe | 36 | Solliès à l'honneur |
| 13 | Une ville qui privilégie son habitat | 38 | Tribune pour l'expression des groupes de l'opposition municipale |
| 17 | L'été à Solliès-Pont | 39 | Carnet sollièspontois |
| 21 | Une ville qui protège son environnement | | |
| 23 | Une ville qui privilégie son développement économique | | |
| 26 | Une ville fière de sa jeunesse | | |



Solliès-Pont, j'aime ma ville

N° 22 - Juillet 2021

Magazine d'informations de la ville de Solliès-Pont
1, rue de la République
83210 Solliès-Pont
Tél. 04 94 13 58 00
Fax : 04 94 13 58 01
mairie@solliespont.fr
www.ville-solliès-pont.fr

Directeur de la publication :
André Garron

Conception & réalisation :
Agence NBCcommunication

Crédits photos :
Ville de Solliès-Pont (droits réservés)

Edition :
Imprimerie SIRA



Tirage
7000 exemplaires

Le magazine de la ville de Solliès-Pont est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, il est recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.



DANIÈLE RAVINAL,
ADJOINTE
AUX FINANCES,
AU BUDGET ET
À LA COMMANDE
PUBLIQUE

LES FINANCES

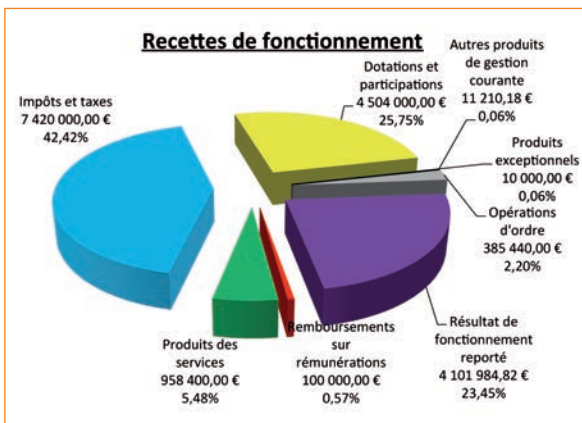
Budget primitif 2021

Noté le 25 mars dernier, le budget primitif 2021 s'élève à 25 604 577 €, soit 17 491 035 € pour la section de fonctionnement et 8 113 542 € pour la section d'investissement. Il s'inscrit dans la continuité des exercices précédents et présente une nouvelle fois une maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement.

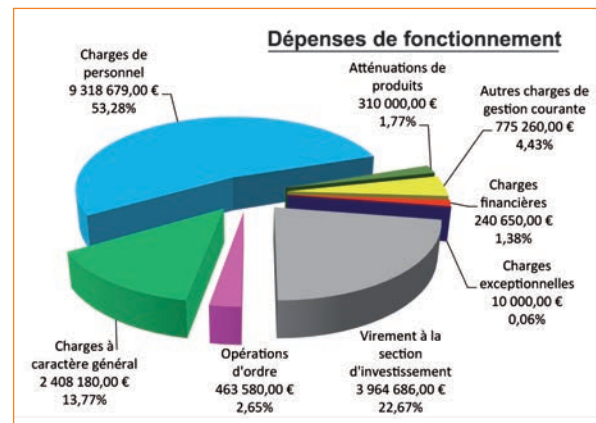
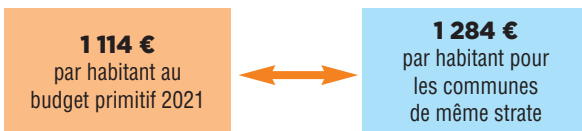
Le budget primitif 2021 reconduit ainsi les orientations budgétaires prises au cours des dernières années :

- Maintenir la qualité des services publics et les services à la population.
- Maintenir l'investissement à un niveau compatible avec les besoins d'équipement de la commune tout en conservant un endettement raisonnable.
- Ne pas augmenter la fiscalité locale.
- Maintenir l'équilibre financier et une épargne nette positive.

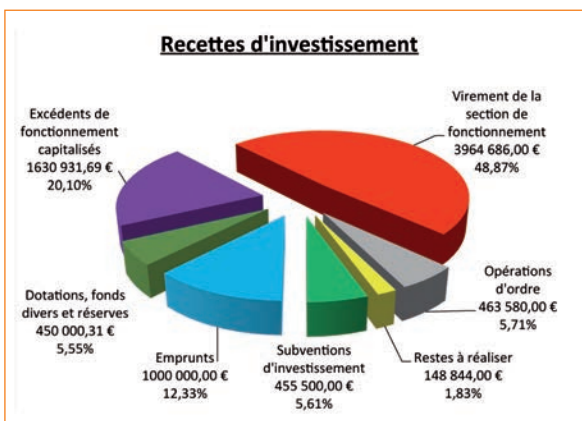
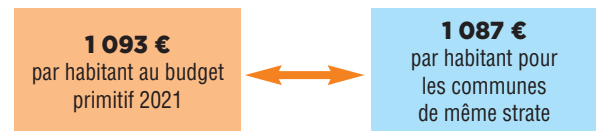
Un excédent 2020 reporté sur le BP 2021 de 4,1 M€ (notamment en raison des excédents 2019 des budgets eau et assainissement non consommés en 2020)



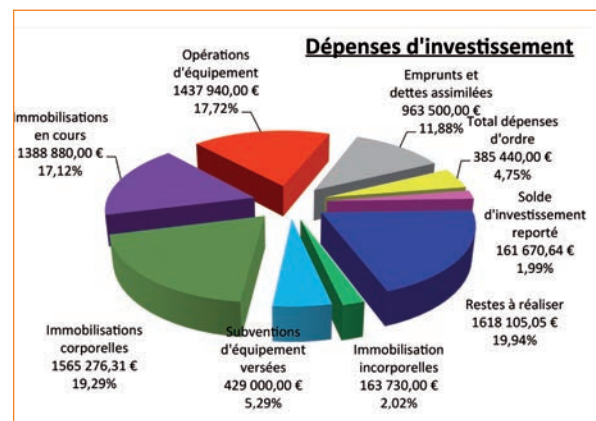
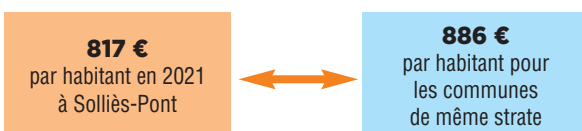
DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN LÉGÈRE HAUSSE (+ 2,3 % PAR RAPPORT AU BUDGET PRIMITIF 2020) mais nettement plus faibles que celles des communes de même strate.



DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT STABLES PAR RAPPORT AU BUDGET PRIMITIF 2020 (+0,4%) et équivalentes à celles des autres communes.



UN ENDETTEMENT PRÉVISIONNEL EN BAISSÉ : 9 531 374 € AU 31/12/2021



UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT TOUJOURS AUSSI IMPORTANTE
Des dépenses d'équipement de près de 5 M€ prévues en 2021 + 1,6 M€ de restes à réaliser 2020

De nombreux grands projets sont inscrits au budget : rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste, construction d'une médiathèque et d'une maison de santé, travaux dans les écoles, extension du cimetière, pluvial, voirie, aménagement urbain, vidéoprotection etc.

Retour en images...



Marché aux plants



8 mai

Prix des incorruptibles



11 mai



11 mai

Inauguration maison France services



17 mai

Rendez-vous aux jardins



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

6 juin

Intronisation du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants



© Ville de Solliès-Pont

9 juin

Ecole Notre Dame



Pose de la 1ère pierre - 11 juin

L'intercommunalité prête à intégrer la Métropole Toulon Provence Méditerranée



Le jeudi 1^{er} avril, les cinq maires de l'intercommunalité recevaient les 12 maires de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM) pour la première séance du comité de pilotage constitué en vue de l'intégration de la CCVG dans la métropole.

Cette réunion co-présidée par Hubert Falco, maire de Toulon et président de MTPM, et André Garron, maire de Solliès-Pont et Président de la CCVG, était l'aboutissement d'une procédure engagée il y a 4 ans, depuis la demande d'intégration formulée en février 2017 par la commune de Solliès-Pont, bientôt suivie par celles des quatre autres communes.

Après que par leurs délibérations d'intention du 23 et du 25 mars, les conseils intercommunaux et métropolitains aient marqué la volonté des deux communautés de fusionner, la réunion du comité de pilotage a engagé le début des travaux auxquels participeront un comité technique et des groupes de travail spécifiques.

“ Cette réunion solennelle avec l'ensemble des maires est un signe fort de notre volonté commune de rapprochement dans une démarche mûrement réfléchie qui va nous

permettre de profiter du dynamisme, de la protection et de l'expertise de la Métropole dont nous partageons le même bassin de vie, les mêmes problèmes que sont l'emploi, les transports, l'habitat et le développement économique ” précise le docteur André Garron.

La mise en place de cette union nécessitera l'harmonisation des compétences* mais aussi la recherche des équilibres fiscaux et financiers en prenant le temps de la réflexion et de la concertation qui nous permet d'envisager une fusion dans trois ans.

“ Ce qui nous réunit c'est notre histoire, notre identité. Nous avons envie de partager, de travailler, d'être forts ensemble. Pour cela nous devons œuvrer sérieusement dans l'intérêt de nos populations ”, indique monsieur Hubert Falco.

Pour les communes de la vallée du Gapeau, cette fusion permettra aux populations de nos cinq communes de profiter des moyens financiers, de l'ingénierie et des capacités d'innovation de la métropole dont la puissance protectrice favorisera le maintien de l'identité de notre vallée.

*COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LA MÉTROPOLE

- Développement et aménagement économique, social et culturel
- Aménagement de l'espace métropolitain
- Politique locale de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des services d'intérêt collectif
- Protection et mise en valeur de l'environnement et de la politique du cadre de vie

- Animation et valorisation des équipements culturels d'intérêt métropolitain
- Contrat de baie
- Enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique
- Sentiers du littoral



ROSELINE FOUCOU, ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP

La crise sanitaire a de nouveau sollicité une forte mobilisation de la commune pour assister la population et atténuer les épreuves que tous subissent depuis maintenant plus d'une année. La municipalité a encore été présente dans la politique de vaccination et dans la préservation des services publics avec la labellisation France services.

600 personnes vaccinées contre la Covid-19



© Ville de Solliès-Pont



© Ville de Solliès-Pont

En mars dernier, dès l'annonce de monsieur le préfet du Var permettant l'ouverture de centres éphémères de vaccination, le docteur André Garron a mis en place une campagne de communication afin d'inciter les personnes de 70 ans et plus à s'inscrire en mairie.

Devant l'affluence des appels, une demande de **centre éphémère de vaccination** a été déposée auprès de l'ARS (Agence régionale de santé). Ainsi, les 1^{er} et 2 avril 2021, notre salle des fêtes a pu accueillir 293 personnes de 75 ans et plus, venues de Solliès-Pont, mais aussi des autres communes de la vallée du Gapeau, qui ont bénéficié de la 1^{re} injection. Quinze jours plus tard, les 15 et 16 avril, la même organisation a permis à 308 nouvelles personnes d'être vaccinées. Au total 600 personnes de 70 ans et plus ont pu recevoir leur première dose de vaccin Pfizer avant d'être reconvoquées fin avril et fin mai pour la 2^e injection.

Ces deux centres de vaccination éphémères ont remarquablement fonctionné grâce à l'implication de nombreux agents municipaux, de la direction générale, des services techniques, du pôle famille sport et solidarité et de la police municipale, mais, aussi et surtout, de la mobilisation de médecins, d'infirmiers et de pharmaciens, ainsi que de nombreux bénévoles. La remarquable organisation du dispositif, la coordination minutieuse de tous les intervenants ont été très appréciées par nos anciens qui ont également bénéficié d'un accueil bienveillant et réconfortant.

Vaincre l'isolement en période Covid



Cette photo a été prise avant la Covid

Depuis le début de l'épidémie en mars 2020, le Centre Communal d'Action Sociale est aux côtés des populations fragiles et des administrés dont la situation sociale et économique s'est dégradée. Les agents de la collectivité sont ainsi restés à leur écoute en leur proposant appui logistique, aide à la mobilité, soutien financier et en les incitant à la vaccination.

Si le 3^e confinement a été moins contraignant, force est de constater que la fatigue générale et la lassitude ont progressé parmi les 905 seniors suivis par le CCAS. Leur situation devrait s'améliorer avec le retour progressif et prudent à une activité quasi normale à l'automne et une réactivation des liens si le contexte sanitaire le permet.

Pour vous inscrire sur nos fichiers ou faire inscrire une personne vulnérable, prenez contact avec le CCAS au 04 94 13 88 90.

UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE

France services accompagne les usagers dans leurs démarches

La maison France services de Solliès-Pont est un lieu de vie au cœur du territoire pour l'ensemble des usagers du canton. Succédant à la Maison des Services au Public, inaugurée en 2016, **France services augmente le nombre et la qualité des prestations avec 9 partenaires nationaux** au lieu de quatre (Ministère de l'intérieur, Ministère de la justice, Direction départementale des finances publiques du Var, Caisse des Allocations Familiales du Var, Mutuelle Sociale Agricole, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Caisse Régionale d'Assurance Retraite et de la Santé au travail Pôle emploi du Var, la Poste...).

Labellisée en début d'année, devenant la 12^e structure de ce type dans le Var, France services accompagne les usagers dans la dématérialisation de leurs démarches administratives en proposant plusieurs permanences effectuées par ses partenaires.

Sur la commune, elle remplit parfaitement son rôle d'accès aux services publics dans un lieu unique permettant aux administrés d'obtenir les réponses à leurs besoins, assistés par deux agents de la collectivité et par un emploi service civique présents **du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30**.

Ouverte aux populations des six communes du canton de Solliès-Pont, France services offre une alternative à l'effacement des services public dans l'espace rural voulu par une réorganisation des services de l'Etat.

La nouvelle structure montre la complémentarité nécessaire entre la présence humaine et la mise à disposition d'outils informatiques performants permettant l'inclusion numérique et la lutte contre l'illectronisme dans les territoires.

Signalons enfin **une permanence des finances publiques** le lundi matin qui atténue les conséquences de la fermeture de notre perception le 1^{er} janvier dernier.

France services de Solliès-Pont a été inaugurée le lundi 17 mai par monsieur Evence Richard, préfet du Var, et le docteur André Garron, maire de Solliès-Pont, en présence de monsieur Olivier Bitz, sous-préfet de Brignoles et référent départemental France services, ainsi que des six maires du canton et des différents partenaires.



De gauche à droite : Michèle Lecat, Roseline Foucoud et Chloé

Chloé et Amir, deux jeunes recrues en service civique

En partenariat avec la mission locale, Amir Saidi et Chloé Maze ont été recrutés pour effectuer un service civique de huit mois au sein du Centre Communal d'Action Sociale. Amir accueille désormais les usagers à la maison France services en les accompagnant pour la réalisation des actes dématérialisés au sein d'un atelier numérique qu'il va prochainement animer. Par cette première expérience, ce jeune homme déjà titulaire d'un BTS informatique, va enrichir son expérience.

Quant à la jeune Chloé, elle va renforcer le CCAS en participant à la préparation du plan canicule. Après s'être rapprochée des personnes âgées, elle les accueillera dans des ateliers interactifs quand les règles sanitaires le permettront. Ce service civique représente pour Chloé l'opportunité de diversifier son expérience intergénérationnelle avant d'intégrer une école d'éducateurs spécialisés. Ces contrats civiques ont été mis en place en partenariat avec la Mission locale.

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE



PATRICK BOUBEKER
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

Si la pandémie a compliqué la situation et retardé quelques opérations, nous poursuivons la politique d'investissement inscrite dans le budget primitif voté en mars 2021 conforme à notre programme électoral et qui traduit la volonté de préparer le retour à des jours meilleurs.

LA RÉNOVATION DE LA VOIRIE COMMUNALE CONTINUE

Afin de sécuriser les déplacements urbains et les cheminements doux, les opérations de réhabilitation de voirie ont concerné en ce début d'année 2021, les chemins de la Tour et des Fillols, mais aussi le chemin piétonnier de la Ferrage et la promenade des berges du Gapeau. Elles se poursuivront le 2^e semestre avec la finalisation de la réhabilitation du chemin des Fillols alors que sera initiée celle du chemin des Renaudes.

LE CHEMIN DE LA TOUR très dégradé, a été rénové à son débouché sur le chemin de Sauvebonne, sur une longueur de 100 mètres et une largeur de 6 mètres avec remplacement des enrobés de la chaussée, une opération permise par la cession à la commune d'une parcelle de son terrain consentie par monsieur Emile Bernard.



Chemin de la Tour

LA 3^e TRANCHE DES TRAVAUX DU CHEMIN DES FILLOLS a permis l'aménagement d'un cheminement piétonnier de 2,5 à 3 mètres de large sur 320 mètres de long, en conservant la douzaine d'arbres existants. Dans quelques semaines les travaux se poursuivront par l'aménagement des accotements ainsi que par la réfection de la chaussée sur une largeur de 5 mètres de large qui permettra également une meilleure gestion des eaux pluviales. Enfin, l'éclairage public existant sera remplacé par de nouveaux réverbères à LED.



Chemin des Fillols

L'AMÉNAGEMENT DES BERGES DU GAPEAU va requalifier le quartier situé au nord de l'église en offrant sur un linéaire de 160 mètres une promenade bucolique le long de la rive droite du gapeau, en face du boulodrome.

La suppression de coffrets électriques disgracieux et l'aménagement paysager de belle facture réalisé par nos agents des espaces verts, ont permis la création d'un espace naturel privilégié agrémenté par un mobilier urbain de qualité et doté, là aussi de nouveaux réverbères à LED. Dans le prolongement des berges, le rond-point de la **Médaille militaire** et le **parking Beltrame** ont bénéficié eux aussi de plantations compatibles avec une démarche de développement durable avec des essences méditerranéennes demandant peu d'arrosage.



La promenade des berges du Gapeau

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

LE LONG DU CANAL DE LA FERRAGE, pour faciliter les déplacements à pied, la commune a aménagé un cheminement piétonnier engazonné qui a bénéficié d'un élargissement à 1,4 mètre sur 120 mètres de long après que les accotements du canal aient été consolidés. La pose d'une structure en nid d'abeille sur l'ensemble du tracé a permis l'enherbement de ce chemin piétonnier qui relie désormais le centre-ville et la rue de la République à la résidence des Jardins de So et au passage sous l'autoroute conduisant au parking Beltrame et aux arrêts de bus.



Passage de la Ferrage

L'AMÉNAGEMENT DU PARKING BELTRAME

Ce nouveau parking situé le long de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny et riche de 75 places a apporté un complément utile au stationnement du centre-ville, en raison de sa proximité avec le marché, le parc Marie Astoin et les nombreux espaces sportifs voisins très fréquentés.

L'aménagement paysager a été particulièrement réussi par nos agents des espaces verts qui ont fait là aussi le choix de plantes méditerranéennes.



Parking Beltrame

LA SÉCURISATION DES PASSAGES PIÉTONS

Afin de répondre à de nombreuses doléances, les passages piétons du centre-ville ont été sablés pour les rendre anti-dérapants et assurer ainsi la sécurité des piétons mais aussi des deux roues.

LE SQUARE DES JUSTES

Des travaux ont été effectués pour canaliser les eaux pluviales et limiter le ravinement sur le square et au niveau de la maison associative.



Le square des Justes

LES NOUVELLES TOILETTES PUBLIQUES DANS LE PARC DU CHÂTEAU

Réalisées en régie par les différents corps de métiers des services techniques, ces nouvelles commodités remplacent avantageusement l'ancien bloc sanitaire vétuste et insalubre. Modernes, offrant une plus grande capacité et pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite, ces nouvelles toilettes permettront d'accueillir convenablement les usagers du parc du château, notamment pendant les grands événements comme le festival du château.

Mises en service dans le courant du mois de juin, un aménagement paysager finalisera le chantier.



Futures toilettes publiques dans le parc

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

LES GRANDS PROJETS EN PRÉPARATION

La commune continue sa politique d'équipement afin d'améliorer l'aménagement de l'espace public et développer les espaces de rencontre pour une plus grande attractivité de la commune. De nombreux projets qui figuraient dans notre programme électoral répondent à cette politique d'investissement.

LA SALLE D'ARCHIVES MUNICIPALES

Les travaux ont débuté fin avril sur le site du Centre Technique Municipal pour une livraison attendue en fin d'année.

Sur une emprise de 80 m², ce bâtiment permettra de conserver dans des conditions optimales et sécurisées l'ensemble des documents administratifs et patrimoniaux qui constituent l'histoire de la commune et qui sont actuellement stockés de façon précaire et inadaptée dans différents locaux.

L'édifice comprendra un bureau pour l'archiviste, une salle de reprographie et un lieu de stockage dynamique disposant d'une hygrométrie, d'une température et d'un éclairage contrôlés.

Cette réalisation dont le coût est estimé à 307 000 euros sera subventionnée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et par le département du Var.



L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

Depuis mi-mai, l'hôtel de la Fontaine, place du Général de Gaulle, est en pleine transformation afin d'accueillir l'office de tourisme intercommunal à l'été 2022. Le barriérage mis en place est habillé afin d'offrir un cadre agréable aux promeneurs lors de leur venue sur cette place centrale. Ce projet de rénovation porté par l'intercommunalité mettra en valeur la richesse culturelle et patrimoniale de la vallée du Gapeau. Au rez-de-chaussée l'accueil, doté d'outils modernes et connectés, disposera d'une vue dégagée sur le Gapeau. Le 1^{er} étage accueillera une salle d'exposition avec un espace audiovisuel, alors que les bureaux et la salle de réunion seront concentrés sur le 2^e étage de la bâtisse.

Le coût de ce projet qui dispose de 300 m² répartis sur trois niveaux est estimé à 1,6 million d'euros.



LA RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les importants travaux de sécurisation, de consolidation et de réhabilitation du clocher sont terminés. La découverte du très mauvais état de la charpente de la toiture nous a obligé à modifier la programmation du chantier en privilégiant la réparation de la charpente qui s'avère difficile et qu'aggrave encore la présence importante d'amiante.

Ces travaux qui débiteront après l'été résoudront les problèmes d'étanchéité et seront suivis par la réhabilitation des façades de l'église et de ses annexes. Cet important chantier devrait être terminé en 2022.

Dans l'immédiat, les deux cloches sont en cours de restauration tout comme le système de sonnerie.



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

LES GRANDS PROJETS EN PRÉPARATION

UNE MÉDIATHÈQUE POUR VALORISER LA CULTURE



Fin avril, la commission d'appel d'offres, composée de monsieur le maire, de l'adjointe à la culture, d'autres élus et de trois architectes indépendants, a sélectionné le lauréat du concours parmi les trois équipes d'architectes en compétition.

Après avoir ouvert un concours d'architectes qui a compté plus de 60 candidats, le choix de la maîtrise d'œuvre s'est porté sur le cabinet d'architectes Land, basé à Marseille. Ce dernier va développer son projet selon le cahier des charges défini avant de lancer les travaux de rénovation et de construction dès le début de l'année 2022, pour une livraison courant 2023.

Cette médiathèque comprendra une partie des communs du château consolidés et restructurés, et s'étendra surtout sur le parking voisin. De grandes baies vitrées s'ouvriront sur le parc du château.

Sur plus de 1 000 m² de plancher dont 700 m² de surface utile ces locaux offriront de vastes espaces dédiés aux enfants et aux adultes disposant d'équipements modernes et numériques, mais aussi d'un auditorium de 80 places. Ce projet estimé à 2,8 millions euros va avantageusement remplacer la bibliothèque du centre-ville, inadaptée et ne répondant pas aux besoins culturels d'une ville de 12 000 habitants.



L'EXTENSION DU CIMETIÈRE MUNICIPAL

Devenu nécessaire, l'agrandissement du cimetière municipal s'étend sur un terrain de 2 500 m² totalement clôturé, dans le prolongement du cimetière actuel.

Sur les 200 emplacements prévus (concessions, cavurnes et columbarium), 40 concessions viennent d'être créées. Celles-ci seront accessibles très prochainement et disposeront de toutes les commodités ainsi que d'un aménagement paysager de qualité.

Enfin, un parc de stationnement a été réalisé le long de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny.



LES GRANDS PROJETS EN PRÉPARATION

LA FIBRE OPTIQUE SE DÉPLOIE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE



Ce dossier porté par l'intercommunalité est suivi avec attention par la commune dont le directeur des services techniques, Florent Chollet, défend les intérêts de Solliès-Pont auprès des décideurs.

La construction du réseau s'inscrit en effet dans le schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Var avec pour maître d'œuvre une filiale de l'opérateur Orange : Var THD.

Malheureusement la crise sanitaire mondiale a perturbé le déploiement de la fibre dont le retard a été aggravé par la sous-estimation par le délégataire du nombre de foyers à équiper sur le territoire de la vallée du Gapeau.

Pour ces raisons, les travaux relatifs à l'installation de 7 400 prises ne pourront pas être terminés avant la fin de l'année 2024, un retard consécutif aux 21% de prises supposées surnuméraires.

Afin d'atténuer la déception des habitants et des professionnels, le maire de la commune a demandé à Var THD de contenir au maximum ce retard.

Depuis ce printemps, les opérateurs Orange et Free proposent leurs offres aux clients potentiels. Bouygues et SFR sont attendus pour l'été 2021. Cette concurrence va permettre d'étoffer le nombre d'abonnés.

Les usagers peuvent se renseigner sur leur éligibilité et suivre le déploiement de la fibre optique en se connectant sur le site de Var THD : www.vartreshautdebit.fr.

LA MAISON DE SANTÉ PLURI PROFESSIONNELLE : pour le maintien d'une offre de soins accessible à tous

Afin de prévenir et de lutter contre la désertification médicale, la maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) de Solliès-Pont sera opérationnelle début 2023.

Il est en effet urgent de remédier aux difficultés d'accès aux soins de premiers recours, mais aussi aux médecins généralistes et spécialistes et aux autres professionnels de santé.

Le projet de santé de Solliès-Pont, axé sur la prévention et la médecine d'urgence, a été validé par l'ARS et s'inscrit dans le plan "ma santé 2022". Soutenu par différents partenaires dont la région Sud Paca, le projet comprend la création d'une maison de santé pluriprofessionnelle, portée par la commune qui a identifié un terrain de 1 000 m² lui appartenant, situé à proximité immédiate du centre-ville et des autres sites médicaux et paramédicaux (radiologues, dentistes, laboratoire d'analyses...).

Le bâtiment de 700 m² répartis sur deux niveaux, accueillera les futurs praticiens locataires dans 6 cabinets réservés aux médecins généralistes, et 4 pour les spécialistes.

Un local sera mis à la disposition d'une infirmière et un autre pour les sages-femmes dédié à la préparation à l'accouchement. Enfin, une salle d'urgence sera située au rez de chaussée.

L'accueil et les moyens techniques et humains seront mutualisés entre les locataires.

Ce projet nécessaire et attendu s'inscrit pleinement dans le plan de relance de la Région Sud. Le cabinet d'architecture aixois MV architectes travaille actuellement sur les premières esquisses du projet dont le coût approche les deux millions d'euros. L'avant-projet définitif sera présenté fin juin.

L'exercice médical coordonné et collectif permis par cette structure de santé s'est révélé très attractif pour les jeunes médecins auxquels le projet a été présenté.





UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

PATRICK BOUBEKER,
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

Après avoir quasiment rempli les objectifs des deux dernières périodes triennales prescrites par les contrats de mixité sociale passés avec l'état, nous poursuivons une politique du logement très volontariste dont le volet social s'accompagne d'opérations immobilières de qualité, respectueuses de notre environnement et dont profitent tous les administrés.

Nouvelle labellisation nationale pour l'écoquartier

Le mardi 9 février, lors du séminaire "Habiter la France de demain", le Label EcoQuartier 2020 a été décerné à la ZAC des Laugiers sud par madame Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement.



Après la visite d'experts régionaux sur site, en octobre dernier, l'avis de la commission régionale pour la délivrance du label étape 2, avait été favorable, un avis confirmé par la commission nationale en début d'année. Ce label confirme le respect par l'opération des 20 engagements groupés en quatre thèmes : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat.

Il récompense aussi la volonté de la commune de réaliser un projet conforme au développement durable, par une densification raisonnable en hauteur permettant de préserver des espaces de nature en milieu urbain et d'éviter l'urbanisation des espaces agricoles et naturels. Ainsi, 50 % des espaces sont constitués par des espaces verts de pleine terre alors que sont préservés des espaces publics propices aux rencontres entre habitants.

Cette opération a réuni autour de la commune de nombreux partenaires comme l'établissement public foncier Paca, la société Nexity villes et projets, concessionnaire de la ZAC, Nexity Promotion, les bailleurs sociaux Var Habitat et 1001 Vies Habitat, le bureau d'études Citadia conseil ainsi que l'Audat Var. En plus de la labellisation Écoquartier, l'opération s'inscrit dans les certifications Quartiers durables méditerranéens et Bâtiments durables méditerranéens, avec un îlot démonstrateur BEPOS (Bâtiment à énergie positive), porté par BDM Envirobat.

La première pierre de l'écoquartier a été posée



Le lundi 22 mars, monsieur le maire, accompagné par Lionel Seropian, directeur régional Paca immobilier résidentiel chez Nexity, Michaël Cohen, directeur immobilier résidentiel Var chez Nexity, et Jérôme Chabert, directeur de Var aménagement développement, a symboliquement posé la première pierre du chantier de l'îlot A de l'écoquartier "Les allées du château".

Ce rituel a marqué la reconnaissance du travail accompli depuis 2009 sur une ancienne friche agricole de huit hectares à proximité du centre-ville et reconnu la qualité exemplaire du projet d'écoquartier proposé par la prise en compte de la lutte contre le réchauffement climatique, soutenue par le principe d'une architecture bio climatique.

Sachant que les bâtiments de l'îlot A, îlot exemplaire, seront livrés dans le courant de l'année 2022, tous les logements éco-conçus mis en vente en juillet 2019 ont trouvé preneur plus de huit mois avant leur livraison.

En rappelant que les quatre îlots du quartier proposeront 450 logements, l'îlot A va offrir 50 logements locatifs sociaux, 21 logements locatifs intermédiaires et 69 en pleine propriété.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

L'école Notre Dame s'installe dans l'écoquartier



En décembre 2020, le docteur André Garron a reçu en mairie une délégation de l'école privée Notre Dame, venue déposer officiellement le dossier de permis de construire de la future école qui sera implantée au sein de l'îlot A de l'écoquartier des "Allées du Château".

Les architectes de l'agence d'architectes Ober, située à Bandol, ont présenté les futurs bâtiments dont le projet prend en compte le cahier des charges de l'écoquartier pour la construction d'un bâtiment qui s'inscrit dans le développement durable. Le service de l'urbanisme de la commune s'est assuré de la conformité du permis de construire en tant qu'établissement recevant du public. La livraison des nouveaux locaux est prévue à l'été 2022 afin d'y accueillir les élèves à la rentrée scolaire de septembre.

L'exiguïté et l'enclavement des locaux actuels de l'école Notre Dame situés en centre-ville ont rendu incontournable le déplacement de cet établissement qui accueille 44 élèves en classes maternelles et 91 élèves en classes élémentaires.

Une équipe planche sur le futur EHPAD



L'EHPAD Félix Pey a organisé un concours pour désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre (architecte et bureau d'études techniques) chargée de la conception du nouvel établissement qui va s'implanter sur le site de l'écoquartier.

Le jury a examiné les projets architecturaux établis par les 3 candidats qui avaient été sélectionnés parmi 69 candidats lors d'une réunion en septembre 2020.

C'est l'agence a+ Samuel Delmas architectes qui a remporté le concours, en présentant un projet

sobre, fonctionnel et esthétique tout en tenant compte des contraintes financières.

L'établissement va désormais poursuivre les négociations avec cette équipe afin de définir le projet qui sera réalisé.

Donner à nos jeunes la possibilité de devenir propriétaire

Monsieur le maire André Garron et son équipe travaillent à la mise en place sur la commune, d'un nouveau dispositif : le **Bail Réel et Solidaire** (BRS) qui pourrait permettre aux ménages modestes d'accéder à la propriété, au cœur de notre ville.

Monsieur le maire nous explique : *"Aujourd'hui, l'accès à la propriété n'est possible que pour une petite partie de nos citoyens. Les prix de l'immobilier ne cessent d'augmenter pour atteindre dans l'immobilier neuf 4000€ du m². Nos jeunes ne peuvent plus devenir propriétaire sur la commune. Ils sont dans l'obligation de réaliser leur projet dans d'autres villes plus lointaines ou faire le deuil de l'accession à la propriété. Nous devons trouver des solutions et leur permettre de voir l'avenir différemment. Le BRS est une piste actuellement étudiée."*

Le BRS permettrait aux ménages modestes, répondant aux conditions d'éligibilités, de devenir propriétaires grâce à une dissociation entre le foncier (le terrain) et le bâti (le logement). Cette dissociation permet de réduire jusqu'à 40% le prix du logement par rapport au prix du marché.

Si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez recevoir davantage de renseignements sur ce nouveau dispositif, nous vous invitons à remplir le formulaire accessible depuis le site de la mairie ou en flashant le QR code ci-contre.



De nouveaux logements locatifs sociaux livrés



Les appartements des Jardins de Solliès 3 ont accueilli leurs locataires.

Cette résidence de 29 logements locatifs sociaux (Ils), gérés par Grand Delta Habitat, parachève l'urbanisation de ce secteur entre centre-ville et zone commerciale. L'opération comprend également un bassin de rétention des eaux pluviales qui est prévu dans le schéma d'aménagement du ruisseau de Sainte-Christine.

Réhabiliter son logement avec le PIG intercommunal

A l'instar de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui a permis la rénovation d'une vingtaine de logements dans le centre-ville de Solliès-Pont, la CCVG va mettre en œuvre un Programme d'Intérêt Général (PIG). Ce programme vise à inciter les propriétaires occupants et bailleurs à rénover leurs logements afin de réaliser des travaux relatifs à la lutte contre la précarité énergétique, l'insalubrité ou encore à l'adaptation à la mobilité réduite.

Le PIG prévoit, sur une durée de trois ans, de réhabiliter 140 logements de propriétaires occupants et 30 logements de propriétaires bailleurs. Une équipe d'animation sera désignée d'ici la fin de l'année afin d'assister les propriétaires dans la programmation des travaux à réaliser ainsi que dans le montage des dossiers de subventions.

Les aides apportées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la région et la CCVG peuvent couvrir plus de 75 % du coût des travaux.

FOCUS SUR LA TAXE D'HABITATION ET LA TAXE FONCIÈRE

La taxe d'habitation a été totalement supprimée pour 80 % des foyers en 2020.

En 2021, les 20 % de foyers encore imposables bénéficieront d'un dégrèvement à hauteur de 30 %.

Afin de compenser la perte de fiscalité due à la suppression de la taxe d'habitation, les communes bénéficient du transfert des produits de taxe foncière sur le bâti du Département.

Ainsi, pour chaque commune, le taux de référence de taxe foncière sur le bâti 2021 correspond à la somme des taux 2020 de la commune et du département (le taux de taxe foncière sur le bâti du Département sera désormais de 0 %).

Lors du conseil municipal du 25 mars, **la municipalité a fait le choix de reconduire les taux à l'identique sur 2021**, tout en intégrant le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du Département :

- Taxe foncière sur le bâti : 45,50 % (taux communal des années précédentes : 30,01 % + ancienne taxe foncière du Département : 15,49 %) ;
- Taxe foncière sur le non bâti : 50 % (identique à 2020).



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

Des opérations immobilières en préparation

Depuis 2008, la commune s'est engagée dans une politique volontariste de l'habitat pour permettre à l'ensemble de sa population de se loger dignement.

Plus de 600 logements locatifs sociaux ont été construits.

La commune compte, aujourd'hui, 740 logements locatifs sociaux soit 13 % de ses résidences principales. Une centaine est en construction sur les îlots A et B de l'Ecoquartier. Toutefois, au 1^{er} janvier 2025, les logements locatifs sociaux devront représenter 25 % du parc des résidences principales de la commune soit 1 300 logements.

Opérations immobilières engagées	Nombre de logements
Les allées du château – îlot C	79 logements dont 19 locatifs sociaux
Les allées du château – îlot D	80 logements locatifs sociaux
EHPAD F. Pey	78 lits soit 26 logements locatifs sociaux
Opérations immobilières en cours d'étude	Nombre de logements (estimation)
Chave-Roux	35 logements dont 25 logements locatifs sociaux
Site actuel de l'EHPAD F. Pey	25 logements locatifs sociaux
Les Fillols	30 logements locatifs sociaux
Traverse des Frères	130 logements dont 65 logements locatifs sociaux
Hôtel Flora	150 logements dont 53 logements locatifs sociaux
Square des justes	50 logements dont 20 logements locatifs sociaux
PIG intercommunal	15 logements privés conventionnés

Afin de programmer la réalisation de ces logements, la commune a signé des contrats de mixité sociale avec l'Etat le 1^{er} décembre 2016 et le 30 mars 2018. Le contrat de mixité sociale établi en 2018 va faire l'objet d'un avenant. Celui-ci prévoit le financement de 271 logements sur la période triennale 2020-2022.

La quasi-satisfaction des objectifs de ces contrats (2016 ; construction de 204 ILS ; 2018 : construction de 199 ILS) a permis à la commune de sortir de l'état de carence et d'atténuer le montant des pénalités.



L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

SUD CONCERTS (L.C. 31000314) & LA MAIRIE DE SOLLIÈS-PONT PRÉSENTENT
**FESTIVAL
DU CHATEAU**
SOLLIES-PONT 2021

Renseignements & réservations

Association Solliès-Pont Evènement : **04 94 28 92 35**

Billetterie sur rendez-vous.

Ouverture sur place le soir des concerts à partir de 19h.

A l'Office de tourisme de la Vallée du Gapeau
1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont

Ouverture des portes : 19h / Buvette & restauration



DU 16 AU 19 JUILLET

Vendredi 16 Juillet à 20h45



Jean-Louis
AUBERT

Cat 1 : assis gradin ou parterre : **61€ à 64€**
Cat 2 : assis gradin ou parterre : **53€ à 56€**

Samedi 17 Juillet à 20h45



Véronique
SANSON

ASSIS NUMÉROTÉ

Cat 1 / Tarif réduit : **56€** à Tarif plein : **59€**
Cat 2 / Tarif réduit : **45€** à Tarif plein : **48€**

Dimanche 18 Juillet à 20h45



Inès
REG

ASSIS NUMÉROTÉ

Cat 1 / Tarif réduit : **36€** à Tarif plein : **39€**
Cat 2 / Tarif réduit : **27€** à Tarif plein : **30€**

Lundi 19 Juillet à 20h45



VIANNEY

Première partie

CLOU

ASSIS NUMÉROTÉ

Cat 1 / Tarif réduit : **49€** à Tarif plein : **52€**
Cat 2 / Tarif réduit : **43€** à Tarif plein : **46€**

Afin d'assister au festival, le Pass sanitaire est nécessaire. Si vous n'êtes pas vacciné il vous sera demandé un test négatif au Covid PCR ou Antigénique DE MOINS DE 48H à l'entrée du Festival. Ces tests doivent être réalisés pour toute personne de + de 11 ans. Plus de renseignements : festivalduchateau.com

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

POUR TOUS LES GOÛTS ET TOUTES LES ENVIES

■ FESTIVAL DES COMÉDIES

- > **Vendredi 30 juin** : "Les Pépites de Noël"
de Patrice Giacchi
- > **Jeudi 01 juillet** : "Tous nos vœux de bonheur"
de Marilynne Bal
- > **Vendredi 2 juillet** : "Représailles"
d'Eric Assous

Dans la cour du Château / 21H15

Tarifs : 11€ et 6€ pour les moins de 18 ans
Renseignements : 06 14 22 18 38

Programme organisé par la ville de Solliès-Pont
et l'Amphitryon Théâtre

DU 23 AU 26 JUILLET

■ FÊTE DE LA STE-CHRISTINE

- > **Vendredi 23 Juillet** : Spectacle Portrait de famille
Magie humoristique par ARLEQUIN
- > **Samedi 24 Juillet** : Spectacle cabaret
avec la Compagnie Sacrée Paris
- > **Dimanche 25 Juillet** : Il était une fois Marcel Pagnol
Par la Compagnie théâtrale La Cigale
- > **Lundi 26 Juillet** : Show Elvis Presley
(sosie voix d'Elvis)
Par Mel Bouvey et ses danseuses

Sur la place
de l'église
21h30

ENTRE LE 27 ET LE 31 JUILLET

■ FESTIVAL DE MUSIQUE AU CHÂTEAU

21h00

Un nouveau rendez-vous autour de quatre soirées décentralisées de l'orchestre symphonique de l'Opéra de Toulon avec un répertoire s'étendant sur quatre siècles de musique. Tarif de 15 à 25 €.

- > **Mardi 27 juillet** : "Cordes sensibles"
Mozart, Vaughan Williams, Edward Elgar et Bela Bartok
Avec Les cordes de l'Orchestre symphonique de l'Opéra de Toulon, Guillaume Deshayes, hautbois solo de l'Orchestre Symphonique de l'Opéra de Toulon, et Benoit Salmon, violon solo & direction.
- > **Mercredi 28 juillet** : Quatuor Varese " Eternité"
Schumann et Schubert
Avec François Galichet, violon, Julie Gehan Rodriguez, violon, Sylvain Séailles, alto, et Thomas Ravez, violoncelle.
- > **Vendredi 30 juillet** : "Voix nouvelles"
Récital lyrique de jeunes artistes Français, lauréats de concours nationaux et internationaux.
- > **Samedi 31 juillet** : "Piano aux étoiles"
Beethoven, W.Rihm Ländler, inspiré de Schubert (1979), Schubert/Liszt et Liszt
avec Shani Diluka

■ Cinéma Plein air / 21h30



Mercredi 11 août
Le meilleur reste à venir



Jeudi 12 août
L'appel de la forêt



Mercredi 18 août
Le voyage du Dr Dolittle



Jeudi 19 août
L'école buissonnière

Séances gratuites sur le parvis du Château
Soirées offertes par la municipalité

LUNDI 16 AOÛT

■ FÊTE DE LA SAINT ROCH

La chapelle Saint Roch située au hameau des Laugiers revêt au moins une fois l'an ses habits de fête. Le 16 août, habitants des lieux, élus et habitués ne manquent pas ce rendez-vous à la fois convivial et gourmand. Après une messe dite dans la petite chapelle (18h30), le partage de la pastèque est traditionnellement respecté.

MARDI 24 AOÛT

■ FÊTE DE LA LIBÉRATION DE SOLLIÈS-PONT

Défilé et commémoration officielle



24^{ème} FÊTE DE LA FIGUE

Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 août

Vendredi 27 août

- **Exceptionnellement cette année**
Le repas des chefs de la figue se déguste chez vous.

Concocté par le chef Mathieu GOSSUEN, votre repas "à déguster chez vous" sera disponible le vendredi 27 Août de 17h à 21h.

Réservation avant le 15 août au 04 94 28 92 35
Menu : 25€

Samedi 28 août

Marché tout à la figue 9h-20h

- **8h30 à 12h30** : Randonnées Solliès-Ville et dans les figuiers avec les randonneurs craurois.

Animations dans les rues : grosses peluches, Gaspard et ses ballons, l'orchestre Baton rouge et ses jardiniers, échassier.

Place Gardanne : Espace enfants : jeux, manège, mini ferme, clown, château gonflable, concours de dessins enfants.

- **10h30** : départ du Château. Défilé dans les rues avec le carrosse de la figue, les chevaux, les grosses têtes, lei Ginesto groupe folklorique et le cortège de la Confrérie de la Figue.
- **11h00** : Inauguration de la 24^{ème} Fête de la Figue avec les personnalités présentes (place de l'Eglise). Visite des stands.

Après-midi :

Animations dans les rues, mini ferme des écuries du romarin. Défilé des Carnoulettes.

A la recherche des figues cachées... nombreux lots à gagner.

Concours du plus gros mangeur de figues.

Dimanche 29 août

Marché tout à la figue 9h-20h

- **8h30 à 12h30** : Randonnées pédestres de la Figue avec les randonneurs craurois.

Animations dans les rues et marché : peluches géantes, échassier, clown, gaspard et ses ballons.

Place Gardanne : Espace enfants. Mini ferme des écuries du romarin et jeux pour les enfants.

Accueil des confréries au château.

Départ des confréries en cortège du château vers la place du Général de Gaulle.

Ouverture du chapitre et intronisations des ambassadeurs et des confréries amies par la Confrérie de la Figue de Solliès.

- **11h00 - 12h00** : Messe de la Figue, église Saint Jean-Baptiste
- **12h15** : Aubade musicale sur le parvis de l'église.

Après-midi :

- **15h00** : Jeu à la recherche des figues cachées dans Solliès-Pont, lots à gagner.

- **14h30 - 16h30** : Démonstrations culinaires avec des chefs de la région et ateliers cuisine enfants avec Cathy.

Petit débat sur la cuisine provençale avec nos chefs.
Spectacle des Ginesto sur la place de l'église.

- **18h00** : Remise des prix du concours de dessin enfants et autres concours.

- **19h30** : Apéritif de clôture réservé aux stands.

Informations pratiques

Et pendant toute la Fête :

- Restauration, traiteurs. Menus à base de figues dans tous les restaurants du village et du canton.
- Des professionnels, des exploitants, la Copsol Fruit et le Syndicat de défense de la Figue de Solliès seront là pour renseigner, expliquer, donner des conseils techniques de taille et de traitement sur le figuier et son fruit.
- Des navettes gratuites seront à disposition des visiteurs des différents parkings en direction du centre-ville.

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Forum des associations

Les associations font leur rentrée et présentent leurs activités dans le parc du château.

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine

L'occasion de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de la ville, avec la visite du château, des chapelles, de l'ancien moulin Gerfroit, la balade guidée botanique, des expositions dont celle de l'association locale Art et peinture.



Ville de Solliès-Pont



- Séances mercredi, vendredi, samedi et dimanche
 - Séance du dimanche matin à 4€ pour tous
 - Tarif plein : 6 € / - de 16 ans : 5€
 - **Carte abonnement : 50 € les 10 places + 1 place offerte**
- Salle climatisée avec un accès pour les personnes à mobilité réduite
- Renfort de son pour les malentendants et application smartphone

..... NOUVEAUTÉS

- Possibilité d'achat de tickets en VAD
- Site internet avec bande annonce, horaires, agenda des sorties, forum et achat de billets

www.cinemalerio.fr

À L’AFFICHE CET ÉTÉ
Cruella de Disney - Les Croods 2 - OSS 117 - Kaamelott...



CINÉMA PLEIN AIR
11 / 12 / 18 et 19 août 2021
21h30 - Château de Solliès-Pont

Mercredi 11 août : Le meilleur reste à venir
Jeudi 12 août : L'appel de la forêt

Mercredi 18 août : Le voyage du Dr Dolittle
Jeudi 19 août : L'école buissonnière



PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,
AUX RISQUES MAJEURS
ET À L'AGRICULTURE

UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

Toutes les actions de la commune sont conditionnées par le respect de notre environnement. Conforme aux exigences du plan de développement durable inscrit dans le PLU, s'inspirant de la cop 21 et du Plan Climat Air Energie Régional, la commune applique dans de très nombreux domaines une politique innovante et éco responsable.

Escota finance l'isolation des maisons en bordure d'autoroute

La résorption des points noirs du bruit sur le réseau autoroutier concerne l'autoroute A57 qui traverse notre commune et dont nous subissons quotidiennement les nuisances.

Vinci autoroutes a missionné les cabinets d'études Cereg Ingénierie et Echo Acoustique afin de dresser des diagnostics sur les biens immobiliers impactés par ces nuisances.

Les propriétaires Sollièspontois concernés ont été ou vont être contactés par ces cabinets d'expertise, agréés par le réseau Escota. Avec leur accord, ils dresseront la liste des travaux à mettre en œuvre afin de réaliser des protections individuelles telles que l'isolation de façades et le choix de

vitrages et de menuiseries adaptés.

Le propriétaire est libre d'accepter ou de refuser la protection envisagée. Celle-ci sera réalisée dans les règles de l'art par une entreprise spécialisée, missionnée par Vinci autoroutes, sans qu'aucun frais soit supporté par les propriétaires. En effet, le réseau Escota prend à sa charge le coût du programme ainsi que la totalité des travaux réalisés par les entreprises agréées.

Le propriétaire contacté est en droit de demander leur lettre d'accréditation aux intervenants.

Plus d'info : www.vinci-autoroutes.com

Autoroute : de nouveaux enrobés pour atténuer les nuisances

Dans cette démarche de résorption des points noirs du bruit, Vinci autoroute vient de refaire les enrobés de l'autoroute, entre Toulon et Puget-ville. Ces derniers englobent des matières visant à diminuer les nuisances sonores pour les administrés habitant à proximité des voies.

L'eau pluviale canalisée



Dans le cadre du schéma d'aménagement pluvial, la commune réalise des aménagements hydrauliques. Ainsi un réseau dimensionné pour les pluies d'occurrence trentennale va être créé d'ici la fin de l'année, depuis le chemin de Sauvebonne. Cet exutoire d'eau pluviale servira aussi bien à l'écoquartier qu'aux quartiers environnants.

Il sera complété par un bassin de rétention aux Capelons, protégeant la zone contre les inondations d'occurrence trentennale.

Indépendamment de la procédure de déclaration d'utilité publique en cours, cette réalisation nécessite des acquisitions foncières qui sont en voie de négociation.

L'école Mistral équipée en panneaux photovoltaïques



Cette action inscrite dans le Plan climat air énergie territorial se termine avec le groupe scolaire Mistral qui voit ses préaux et ses toitures équipés de panneaux photovoltaïques. L'entreprise a profité des vacances d'hiver et de printemps pour installer les équipements électriques et construire le transformateur. Elle installera cet été les différents panneaux et procédera au raccordement. Cette dernière installation produira 640 000 kWh/an.

Les écoles bientôt équipées en pompe à chaleur

Dans le cadre du plan France relance, la ville a étudié plusieurs scénarii s'inscrivant dans une démarche de rénovation énergétique des écoles communales, concourant à réduire l'impact des gaz à effet de tout en permettant de réaliser des économies d'énergie.

Parmi les différentes propositions du bureau d'études spécialisé, le remplacement des anciennes chaudières à gaz par des pompes à chaleur a été retenu.

D'ici la fin de l'année 2021, la commune espère pouvoir initier ce changement pour l'école Daudet et l'école Émile Astoin avant que ne soient concernées les autres écoles.



Des repas sains et équilibrés le midi

Chaque jour, les dix agents de la cuisine centrale préparent quelque 1 100 repas pour les enfants de la crèche, des écoles primaires, et du collège Lou Castellas. Une commission entérine le choix mensuel des menus qui répondent aux exigences règlementaires afin de respecter la qualité nutritionnelle avec un contrôle des fréquences et des grammages sur 20 repas consécutifs.

Les principales commandes des matières premières passent par une centrale d'achats mutualisé tandis que les fruits et légumes de saison proviennent de producteurs locaux. La cuisine développe l'approvisionnement en produits bio avec les légumes, fromages et yaourts ou en produits labellisés comme les viandes labels rouges.

Plus de 90 % des produits bruts sont transformés sur place selon une démarche de "fait maison". Les repas ainsi préparés sont dirigés en liaison chaude vers les cuisines satellites des écoles où ils sont réceptionnés par 17 agents.

A partir du 1er janvier 2022, la cuisine centrale suivra les recommandations de la loi dite "EGALim" favorisant l'accès de tous à une alimentation saine, sûre et durable. Elle devra s'approvisionner pour 50 % en produits de qualité durable,



dont 20 % de produits bio et 30 % de produits locaux de qualité et labellisés. Les directives de cette loi votée en 2018 auront une incidence sur le budget de la cuisine centrale qui devra être revue à la hausse d'au moins 20 %, soit un surcôt estimé à 50 000 euros sur l'année.

Pour la bonne santé de ses écoliers, la collectivité qui a fait le choix de garder la restauration scolaire en régie pour une capacité de production de 1 500 repas par jour en liaison chaude, a lourdement investi dans la réalisation d'une nouvelle cuisine scolaire d'un coût de 2,2 millions euros inaugurée en janvier 2013.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

JEAN-PIERRE COIQUAULT,
ADJOINT AUX ENTREPRISES,
AUX COMMERCE ET À L'ARTISANAT

19 mai : la vie reprend son cours



L'extension de la zone d'activités officiellement lancée



Après la phase de concertation qui s'est terminée en fin d'année 2020 avec la tenue d'une troisième réunion publique le 13 octobre à la salle des fêtes, le conseil communautaire dans sa dernière session du 18 décembre 2020 a tiré le bilan de cette concertation.

Ce même conseil a délibéré le 19 février 2021 pour autoriser le lancement de la procédure de mise en concurrence pour l'attribution de la concession d'aménagement.

La prochaine étape a vu la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) "Sous les Anduès" qui a été entérinée par le conseil communautaire en juin 2021.

Un appel d'offre européen permettra la désignation d'un aménageur d'ici la fin de l'année.

En parallèle, les 29 propriétaires seront approchés pour négocier afin d'obtenir la maîtrise foncière.

Le calendrier prévisionnel prévoit le démarrage des travaux en 2023, ce qui laisse le temps pour la concertation et la réflexion afin d'élaborer un projet intelligent et cohérent qui s'intègre dans notre bassin économique.

A cet effet, un architecte coordinateur veillera à l'ambition environnementale affichée et au respect de la charte établie selon un cahier des charges extrêmement précis. Rien n'est laissé au hasard afin que cette extension réponde aux besoins mais aussi aux exigences de la collectivité en ce qui concerne la création de cheminement doux, d'espaces de détente et de loisirs ainsi que le recalibrage des axes routiers.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

HEXAOM s'implante dans la zone artisanale

La société de construction Hexaom, premier constructeur national de maisons individuelles, implante une nouvelle agence avenue Lion au cœur de l'actuelle zone d'activités. Les travaux sont en cours et la livraison du bâtiment est prévu au 2^e semestre de l'année.

Ces nouveaux locaux qui seront occupés par 35 salariés (personnel de directions, administratif et bureau d'études) accueilleront une agence commerciale sous l'enseigne Maison Balency ainsi qu'un showroom.



L'association PHAR 83 s'installe bientôt chez nous

C'est à proximité du rond-point de l'Europe, au 8 rue de Strasbourg que l'association PHAR 83 va créer un bâtiment à vocation médico-sociale d'une superficie de 1100 m² qui offrira un accueil de jour pour 15 enfants ainsi qu'un espace de bureaux pour 25 salariés.



Bienvenue aux nouveaux commerçants



BEAUTE PRANA
Esthétique et bien-être

8 avenue du Lion
06 25 14 61 02



BRA BER SHOP
Coiffeur barbier

37 rue de la République
04 23 14 91 37



HIGH FIVE
CBD Shop

26 rue Gabriel Peri
06 17 28 03 12



IMMO INVEST
Agence immobilière

52 rue de la République
06 22 51 66 30



MA BOHEME
Onglerie et maquillage permanent

4 rue Marie-Christine Blachas
06 07 21 31 60



MIN'S FOOD
Tacos, burgers, sandwiches, tapas

44 rue de la République
06 18 81 60 03



MOD'A ELLES
Vêtements féminins

12 rue Marie-Christine Blachas
06 62 68 03 04



Chaque vendredi,
de septembre à mai,
devant la fleuriste Eau des Lys,
vente de coquillages

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une start up sollièsponoise lauréate du plan de relance

Le vendredi 29 avril 2021, monsieur Arnaud Sackdu, président de la société de transmission électro magnétique a reçu monsieur EVENCE Richard préfet du Var accompagné du maire de la commune. Monsieur le préfet a annoncé officiellement l'importante subvention accordée par le plan de relance à la société ATEM leader dans la confection de cordons co-axiaux utilisés dans les télécommunications et dans le domaine de la défense.

Cette attribution récompense le travail de cette société comptant 18 employés qui s'est ouverte à l'international en 2010 et qui a su diversifier son activité en fabricant des matériaux composites après l'acquisition en 2020 de l'entreprise voisine VN composite.

Cette visite a été l'occasion de rappeler la présence dans la zone d'activités de notre commune d'entreprises performantes dont les innovations se situent à la pointe du progrès. Il en est ainsi de l'entreprise CIRCET (télécoms et sécurité), des sociétés BD du groupe AEDS et EOS Technologie et de la Société Méditerranéenne d'industrie et de tôlerie pour la construction aéronautique et spatiale.



Une extension méritée de l'Appellation Origine Protégée pour nos figues



Neuf ans après le fruit frais dit "fruit de bouche", la figue destinée à la transformation en confiture, sirop, coulis, sorbet, congélation..., a obtenu en fin d'année 2020 son Appellation d'origine protégée Figue de Solliès. Cette extension de l'AOP, publiée au Journal officiel de l'Union européenne clôture une procédure de huit ans menée par la filière avec le ministère de l'agriculture et l'Institut national de l'origine et de la qualité.

C'est l'opportunité d'une meilleure valorisation des produits transformés à base de figues esthétiquement non conformes, dont la demande est de plus en plus forte et qui représente environ 30 % de la production globale.

L'objectif est d'atteindre 800 tonnes, figues de bouches et de transformations confondues.

L'AOP Figue de Solliès compte une centaine d'exploitations pour une surface de production de près de 130 hectares.

La prochaine étape de la filière sera la certification HVE (Haute valeur environnementale) de toute la production à l'horizon 2030.

La lutte contre la mouche du figuier : une avancée avec le piégeage de masse

La mouche *Silba Adipata*, est l'un des plus importants ravageurs des figues en Méditerranée et en orient. Après avoir pondu ses œufs au cœur du fruit, les larves éclosent quelques jours après, se métamorphosent, deviennent adultes et recommencent le cycle au détriment des figues infestées.

Après deux années d'importants travaux, menés par le Syndicat de défense de la figue de Solliès et par la firme espagnole SEDQ, le dispositif Flypack Ficus, traitement alternatif de piégeage de masse, vient d'être autorisé par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation afin de lutter contre ce fléau. Son homologation en agriculture biologique va permettre aux agriculteurs AB de bénéficier d'un moyen efficace pour traiter massivement leur production.

Sachant que 80 pièges répartis de façon homogène pour couvrir un hectare de figuiers doivent être placés au début du mois de juin pour rester efficaces pendant 120 jours ce procédé évite un traitement chimique.

Ce dispositif qui respecte l'environnement représente une grande avancée dans le cadre de la lutte raisonnée contre la mouche de la figue.





ALEXANDRA DELGADO,
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES
ET À LA PETITE ENFANCE

ZOOM SUR

Création d'une classe Ulis à la rentrée 2021



L'école élémentaire Frédéric Mistral va être dotée d'une classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) par la Direction des services départementaux de l'Education nationale du Var. Une classe Ulis est un dispositif pour la scolarisation des enfants dans le premier et le second degré avec un projet individuel reconnu par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

La classe qui accueille jusqu'à 12 élèves venant de différentes communes est dirigée par un enseignant spécialisé secondé par un Agent de Vie Scolaire (AVS) spécialisé et éventuellement des AVS individuelles. Ils seront accueillis dans les classes normales avec les autres enfants de l'école quelques heures par semaine.

Des effectifs stables pour la prochaine rentrée



Pour la rentrée 2021 globalement les effectifs restent stables, soit 1047 élèves dont 657 écoliers en élémentaire et 389 en maternelle. La moyenne des élèves par classe se situe à 24 pour les premiers et 25 pour les plus jeunes.

L'an dernier, deux nouvelles classes avaient été créées afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions : une en maternelle à l'école Houard Sauvat et l'autre en élémentaire à l'école Daudet.

Alors que les livraisons des programmes immobiliers se précisent pour les prochaines années, le service scolaire, en accord avec l'éducation nationale, repense la sectorisation scolaire afin de répartir équitablement les futurs effectifs dans les différentes écoles du territoire.

Un oasis de douceur dans la cour des écoles

Remettre de la végétation et des éléments naturels au cœur des cours de récréation, offrir un environnement apaisé et lutter contre les îlots de chaleur, tels sont les objectifs du projet de restructuration "Oasis".

Deux écoles du groupe scolaire du Centre (Houard Sauvat et Jean Moulin) verront leurs cours transformées. Des surfaces d'enrobés seront enlevées et des fosses viendront capter les eaux pluviales qui engorgent les réseaux de collecte. L'espace repensé et aménagé se composera de lieux engazonnés avec des éléments naturels, permettant l'enseignement en plein air.





THIERRY DUPONT,
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

Solliès-Pont rejoint officiellement la communauté “Terre de jeux 2024”



Le 25 mars 2021, a été labellisée “Terre de jeux 2024”, tout comme l’ensemble des communes de la Communauté de communes de la vallée du Gapeau. La ville fait partie des 40 communes varoises certifiées.

Grace à ce label lancé par Paris 2024 qui organise les Jeux olympiques d’été, Solliès-Pont va pouvoir partager ses bonnes pratiques, faire vivre à ses concitoyens des émotions uniques, leur permettre de découvrir des sports, mais aussi s’enrichir des expériences de l’ensemble du réseau et révéler le meilleur du territoire.

La ville propose une offre sportive de qualité avec de nombreux aménagements : stades, pump-track, skate-park, city-stade, boulodrome, centre équestre, tennis..., et compte quelque 23 associations sportives.



Une journée sportive et festive le mercredi 23 juin 2021

Le label Terre de Jeux 2024 a également permis l’organisation par la commune et l’intercommunalité d’un évènement sportif promouvant le sport et les valeurs olympiques portées par **Lucienne Roques**, présidente du Comité Départemental Olympique et sportif et initiatrice du projet.

Celui-ci qui se tiendra le mercredi 23 juin, journée mondiale de l’olympisme, réunira sur nos stades près de 190 enfants âgés de 6 à 10 ans, venus des accueils de loisirs des communes de la vallée du Gapeau.

Sur le stade des Sénès, ils pourront pratiquer au cours de cette journée différentes activités sportives olympiques ou représentées sur le territoire, sous la forme de challenges, d’initiations, de démonstrations et d’ateliers.

Une tyrolienne vient enrichir les équipements sportifs de la ville



Un nouvel équipement va ravir les jeunes Sollièspontois. Il s’agit d’une tyrolienne qui vient d’être installée à proximité du Pump-Track dont on connaît la fréquentation.

Opérationnelle depuis quelques jours, elle divertit petits et grands dans un environnement sécurisé.

Ce dispositif complète la riche palette d’équipements dont s’est dotée la ville depuis quelques années et dont profite la jeunesse de la commune. Citons le mini stade urbain, le plateau sportif de l’espace Sainte-Christine avec le stade Guerrucci, mais aussi le pump-track, le skate-park, les modules fitness, ainsi que les nombreux équipements du parc Marie Astoin dont l’aire de jeux aquatiques vient d’être améliorée.

Tous ces aménagements, ouverts, libres d’accès et sécurisés, sont situés à proximité immédiate du centre-ville. Disposant de parkings importants (boulodrome, stade Murat, Beltrame), ils complètent heureusement les équipements majeurs de la ville que sont l’ensemble sportif Jean Murat et les 2 gymnases du quartier de la Ferrage.



HUGUETTE BERTRAND,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE

BIENTÔT

Une nouvelle crèche ouvre en septembre 2021

Une nouvelle crèche privée sera opérationnelle à la rentrée 2021. Située dans l'allée de la greffière, près du centre technique municipal, cette structure accueillera les enfants dans une surface en rez-de-chaussée de 200m², entourée d'un agréable jardin doté d'une aire de jeux ombragée.

D'une capacité de 20 lits ce nouveau multi accueil en voie d'agrément va créer quelques emplois.

Pour plus de renseignements sur cette crèche, vous pouvez contacter madame Challet par mail : creche.lpb.solliespont@gmail.com



La formation Bafa a fait le plein



La session de formation théorique au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) proposée par l'Espace information jeunesse 16/25 ans a réuni 23 stagiaires durant les vacances scolaires d'hiver dans les locaux de l'école Daudet.

Venus de Sollières-Pont, des communes de la vallée du Gapeau, mais aussi de Toulon, Saint-Maximin, Carnoules et Le Luc, les stagiaires ont alterné cours théoriques et formation pratique afin d'acquérir les bases fondamentales de l'animation au service du développement des personnes et des groupes.

Après la validation de cette première session générique et leur stage pratique pendant 14 jours dans le courant de l'été, ils pourront suivre le dernier stage organisé à Sollières-Pont à l'automne prochain. Le parcours réussi avec l'obtention du Bafa leur permettra de travailler en tant qu'animateur.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMÉLIORE SES ÉQUIPEMENTS

Deux investissements majeurs vont être réalisés sur notre territoire sous maîtrise d'ouvrage de la CCVG.

La réhabilitation des pistes d'athlétisme du stade Jean Murat



Les 4 pistes vont être rénovées et mises aux normes imposées par la fédération française d'athlétisme. Ce projet a été reporté à 2 reprises, pour raison budgétaire en 2020 puis en 2021 pour des travaux de proximité prescrits par le syndicat mixte du bassin versant du Gapeau. Ces travaux relatifs à l'amélioration du réseau pluvial rendront donc possible la rénovation des pistes pendant l'été prochain pour un coût de 800 000 euros.

La rénovation de la pelouse du stade intercommunal des Sénès

Les inondations catastrophiques du 24 novembre 2019 ont détruit la pelouse en gazon synthétique du stade des Sénès. Son remplacement à l'identique n'étant pas envisageable en raison des aléas climatiques il a été décidé par le bureau communautaire de le remplacer par du gazon naturel. Ce stade portera bientôt le nom de Christophe Dominici, gloire nationale du Rugby et enfant de Solliès-Pont.

L'office de tourisme prépare l'été sur la vallée du Gapeau



Afin d'attirer les touristes sur le territoire, l'office de tourisme intercommunal a misé sur le numérique en 2021.

Des partenariats avec le Routard et le Petit Futé, deux références dans la préparation des vacances des Français, vont valoriser, de mai à octobre 2021, les richesses de chaque commune de la vallée du Gapeau, et permettre de toucher une clientèle au printemps et à l'automne. Grâce à une accroche ciblée et un lien vers l'office de tourisme, chaque communication touchera 150 000 clients potentiels sur le Routard et 30 000 sur le Petit Futé.

La vallée du Gapeau est également partenaire de l'Agence départemental de développement touristique Var tourisme. A ce titre elle a été présente dans le clip publicitaire diffusé sur BFM TV, mais aussi sur les espaces publicitaires de la presse quotidienne des Hauts de France, de la région parisienne, d'Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que dans le bus promotionnel itinérant dans la région avec des arrêts à Marseille, Draguignan et Cannes.

Enfin, les nouveaux plans de ville réactualisés de nos 5 communes, offerts aux vacanciers, illustreront les sorties thématiques, gratuites sur inscription, et permettront de découvrir autrement la nature, le patrimoine et le terroir. Elles seront mises en place dans le respect des consignes sanitaires en vigueur durant l'été. Dans le courant du mois de juillet 2021, trois totems seront positionnés au départ des trois circuits du patrimoine. Le plan et les indications concernant le circuit guideront les promeneurs sur les panneaux en lave émaillée déjà installés par la commune. Enfin, ces 3 itinéraires figureront sur un grand totem dressé à proximité du nouvel office de tourisme.

Installé pour le dernier été dans une des tours du château avant de déménager sur la place du Général de Gaulle, l'office de tourisme intercommunal sera ouvert sept jours sur sept, de 9h à 12h et de 14h à 18h en semaine et, le dimanche de 9h à 13h.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

Le patrimoine de la ville mis en valeur

Réhabilitation du vieux lavoir de la placette du docteur Angot

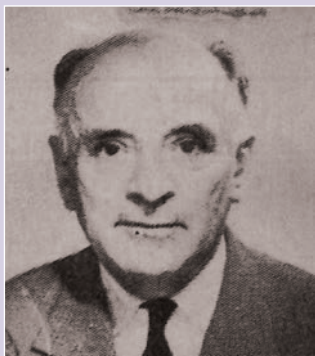
Jusqu'aux années soixante la commune possédait de nombreux lavoirs où les mères de familles faisaient leurs lessives. Il en reste deux.

Celui situé dans le hameau des Terrins en bordure d'un canal d'arrosage a été réhabilité en 2013.

Celui qui se trouve sur la placette du docteur Angot vient d'être requalifié avec la réfection de la toiture et des enduits. La démolition de la jardinière remplacée par le pavement d'un parvis a mis en valeur le vieux lavoir sur la placette du docteur Angot, un médecin généraliste dont se souviennent les vieux sollièspontois, et dont le cabinet médical se situait à quelques mètres dans la rue Charles Terrin.



QUI ÉTAIT RAYMOND ANGOT ?



Le docteur Raymond Angot a consacré sa vie active à notre commune où il pratiqua la médecine de famille. Son dévouement mais aussi son engagement dans la vie communale et son patriotisme méritent d'être rappelés.

Né le 2 novembre 1898 à Montsurs dans la Mayenne, Raymond Angot effectua ses études de médecine à Paris où il passa sa thèse le 22 janvier 1925, avant de s'installer le 7 septembre 1928 à Solliès-Pont dans le cabinet médical de la rue Charles Terrin où exercent encore aujourd'hui 2 médecins.

C'est là qu'il allait se consacrer à la médecine de famille et assoir sa réputation de bienveillance et de générosité envers une population qui l'intégra très vite. Mais ce fut aussi un citoyen engagé dans la vie de la commune où il créa et dirigea une clique active et sollicitée.

Elu conseiller municipal de 1941 à 1944, il fut aussi un radiophoniste passionné, ce qui lui valut quelques problèmes avec les forces d'occupation allemandes.

Pendant ces années troubles son patriotisme et son engagement se révélèrent quand il intégra le réseau de résistance Kléber des forces françaises combattantes. Il se distingua lors de la libération de Solliès-Pont en ouvrant dès le 12 août 1944 un poste de secours où il recueillit et soigna les nombreux blessés des violents combats de rues. Le brillant comportement de ce grand

résistant lui valut d'être cité à l'ordre de la 9^{ème} Division d'Infanterie Coloniale et d'être décoré par décret du 20 octobre 1945, de la médaille de la résistance.

Après avoir étudié la médecine tropicale, il allait rejoindre l'Afrique en 1949 où il exerça pendant 6 ans avant de terminer sa carrière comme médecin naviguant de la marine marchande jusqu'à sa retraite qu'il prit en 1968 à Clairac dans le Lot et Garonne où il décéda le 24 octobre 1985 à l'issue d'une vie bien remplie.

La fontaine Mouton

Située au croisement de la rue Notre-Dame et de la rue de la gare, siège désormais une fontaine reconstruite selon le modèle original datant du XIX^e siècle.



La présence incongrue d'une tête de cheval au fait de la fontaine qui porte l'appellation de Mouton a une explication.

Cette fontaine servait d'abreuvoir aux chevaux du quartier, notamment à ceux de la famille Giraudou dont la fille Anna les appelait tous Mouton.

Une plaque rappelle au passant cette histoire originale.





UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE

MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,
ADJOINTE À LA CULTURE,
À L'ÉVÉNEMENTIEL, AU PATRIMOINE,
AU TOURISME ET AUX CULTES

Quand la Covid-19 perturbe la culture



Depuis septembre 2020, depuis les dernières Journées européennes du patrimoine, la vie culturelle a été totalement anesthésiée par les contraintes sanitaires imposées par la pandémie.

Les animations, les événements festifs n'ont pu avoir lieu. Les fêtes de Noël elles-mêmes n'ont pas délivré la magie ni la chaleur fraternelle que tous, jeunes et grands partagent en cette occasion.

Nos salles d'exposition, notre nouvelle salle des fêtes sont restées désespérément vides.

Mais le marché aux plants a pu se tenir le 8 mai, premier frémissement de la reprise de la vie sociale, confirmé par l'exposition du mois de juin dans les salles du château.

Enfin, pour atténuer ce manque culturel, et à l'instigation de Marie-Aurore Smadja, adjointe à la culture, ont été proposées sur le site et la page facebook de la ville des expositions virtuelles autour des fleurs, mais aussi des œuvres du peintre Blasco Mentor, ou encore de l'évolution de Solliès-Pont depuis le début du XXe siècle. Une manière originale de pallier au vide culturel, en attendant la riche programmation estivale qui va débiter.

En juin, une exposition culturelle lance la saison

En partenariat avec l'office de la culture, les deux salles d'exposition du château ont accueilli la première exposition culturelle de l'année.

Du 1^{er} au 13 juin, le sculpteur Patrick Poggioli et les peintres Ghislaine Seguin et Bernard Severac, sociétaires de l'Institut européen des arts contemporains ont répondu à l'invitation de Jeanne Autran, présidente de l'office culturel, et exposé leurs œuvres pour le plus grand bonheur des amateurs de culture.

EXPOSITION
Les Arts au Château
 Office Culturel de Solliès-Pont

Chislaine Seguin
 Patrick Poggioli
 Bernard Severac

Sociétaires de l'Institut Européen des Arts Contemporains

SOLLIÈS-PONT
 Salon Eugène Babouliène / Salle Léon Vérane
Du 1^{er} au 13 juin 2021
 de 10h à 18h
 Dans le respect des règles sanitaires en vigueur





PATRICE BARNAY,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

Sécurité : la commune réarme ses policiers municipaux

La police municipale est un service de proximité en pleine mutation. C'est la raison pour laquelle la commune de Solliès-Pont renforce ses moyens et la dote d'équipements spécifiques avec des caméras piétons et les armes de poing, dans le respect du cadre réglementaire.

Les neuf policiers municipaux de Solliès-Pont ont suivi une formation de deux semaines, auprès d'un moniteur en armement de la police municipale, sous référentiel de la police nationale et la gendarmerie. Ils ont suivi une formation théorique où ont été abordées toutes les règles générales de sécurité mais aussi les règles juridiques concernant l'emploi d'une arme à feu. Ces connaissances assimilées, l'évaluation pratique a permis le maniement de l'arme pour pallier à toutes les situations lors d'exercices spécifiques.

Les caméras individuelles mobiles, portées de façon apparente et actionnées dans le cadre d'interventions définies ou de contrôles routiers après en avoir informé les personnes filmées, et les armes de poing sont destinées à rassurer la population, à apaiser les éventuelles tensions et limiter les risques de conflit. Chaque dispositif est utilisé dans le respect du cadre législatif qui le réglemente.



Une ville propre, c'est l'affaire de tous : Halte aux incivilités

La commune mène une lutte de tous les jours contre les nuisances que représentent les déjections canines et les dépôts sauvages. Elle en appelle au civisme de chacun pour que la voie publique reste propre et permette des déplacements sécurisés.



Plus de vidéosurveillance pour une ville apaisée et sécurisée

La vidéosurveillance est un projet ambitieux qui va voir le jour et se concrétiser sur plusieurs années.

La ville a identifié 67 sites afin de couvrir tout son territoire et apporter une réponse sécuritaire à tous les administrés.

Certaines caméras, lisant automatiquement les plaques d'immatriculation seront positionnées aux entrées de la commune et leur objectif premier sera d'apporter des preuves dans les enquêtes judiciaires en cours.

D'autres auront la particularité d'être pilotées et positionnées grâce à une télécommande.

Les anciennes caméras vont être remplacées et reliées à des serveurs d'enregistrement et de gestion dans un centre de surveillance urbain intercommunal où seront collectées et exploitées les images vidéo provenant des réseaux mutualisés des 5 communes.

Ce projet de vidéosurveillance, étalé sur plusieurs années, est estimé à 1,5 million d'euros.



LES DÉJECTIONS ANIMALES

Elles sont un combat quotidien pour des raisons évidentes de propreté et de salubrité.

Ce problème est récurrent malgré la mise en place de nombreux distributeurs de sacs. Cette incivilité représente une **dépense communale estimée à 35 000 euros par an** en moyenne (nettoyage de la voie publique et du territoire communal, commande annuelle de 70 000 sacs, demandes en matériel et en personnel).

Rappelons aux propriétaires d'animaux indécents l'amende prévue par le code pénal qui peut aller jusqu'à 450 euros (décret n° 2015-337 du 25 mars 2015).

Finances publiques : une nouvelle organisation sur Solliès-Pont en 2021



La trésorerie de Solliès-Pont a été transférée le 1^{er} janvier 2021 et une nouvelle organisation des services de proximité est proposée par les Finances publiques. Depuis le 1^{er} février 2021, en effet, une permanence des Finances publiques se tient tous les lundis matin, de 8h30 à 12h, à la maison France services de Solliès-Pont, au 1 bis rue de la République. Il est possible d'avoir des renseignements au sujet de ses impôts (sur le revenu, audiovisuel, habitation, fonciers), et des factures locales. Ces permanences seront renforcées au moment des périodes déclaratives et lors des échéances des différentes taxes.

Le centre des Finances publiques de Hyères, situé avenue Jean Moulin, devient le centre des impôts des particuliers. Il vous reçoit sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Les Finances publiques vous proposent également le paiement de vos factures locales et amendes auprès d'un buraliste agréé.

Sur Solliès-Pont vous pouvez vous rendre au Bar de l'Univers (34 rue la République) et au Nemrod (53 rue de la République). Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé ou en espèces pour les sommes ne dépassant pas 300 euros. Vos factures peuvent également être payées en ligne sur le site indiqué sur la facture.

Le site de la ville fait peau neuve



Le site officiel de la ville vient d'être complètement remanié avec une nouvelle interface et un contenu plus aéré.

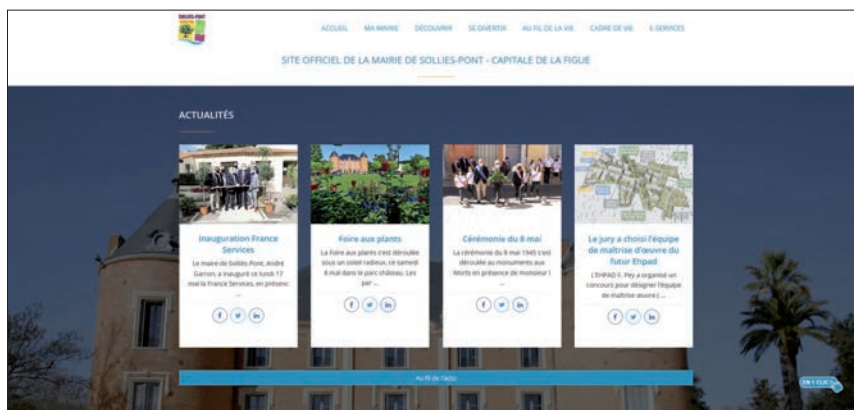
Il répond aux exigences des internautes et s'adapte aux différents supports de communication.

Son style épuré lui confère une nouvelle dynamique, claire et ludique pour des rubriques plus étoffées.

Dès la page d'accueil, l'utilisateur trouvera les actualités, les grands projets mais aussi un accès rapide à l'agenda, aux travaux, au patrimoine et aux festivals.

Le nouveau site se dote d'un accès rapide aux principaux documents : le menu de la cantine, le kiosque familles, le programme du cinéma, l'espace jeunesse, les seniors...

Découvrez le site sur :
www.ville-solliès-pont.fr





JEAN-CLAUDE LE TALLEC,
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE

Des commémorations dans le respect des gestes barrières



Les commémorations patriotiques du 19 mars, du 25 avril et du 8 juin se sont déroulées dans le respect des consignes sanitaires. Un simple dépôt de gerbe par Monsieur le maire, accompagné de l'adjoint correspondant défense a célébré la mémoire des femmes et des hommes qui se sont battus pour nos libertés.

La commémoration du 8 mai, qui marque la fin de la seconde Guerre mondiale et la victoire des forces alliées, s'est également déroulée dans le respect des mesures de distanciation en présence des porte-drapeaux de six associations patriotiques, de quelques élus et de huit représentants du Conseil municipal des jeunes et des enfants.



Membre d'un club de tir de Hyères, son intérêt pour les armes l'a conduit à envisager une carrière militaire dans la spécialité de mécanicienne armement pour l'entretien des armes de petit calibre.

Après avoir passé son bac et réussi les tests physiques et psychotechniques, la signature aujourd'hui du contrat d'engagement concrétise un projet envisagé depuis son entrée au lycée.

Après sa formation de soldat (10 semaines), elle deviendra mécanicienne armement après avoir effectué un stage de 8 semaines à l'école militaire de Draguignan, avant de participer très rapidement à des missions Sentinelle sur le territoire national, les départs en opérations extérieures n'étant possibles qu'après une année d'ancienneté.

Les inscriptions pour la Préparation militaire marine, c'est maintenant...



La Préparation militaire marine de Hyères offre l'opportunité aux jeunes filles et garçons, âgés de 16 à 20 ans, de découvrir la Marine nationale et plus généralement le monde de la défense.

Pour les jeunes qui souhaitent la suivre, cette organisation s'étale pendant la période scolaire sur douze samedis, de 7 h 30 à 16 h 30 sur la Base de l'aéronautique navale de Hyères, et une période de cinq jours pleins au sein de la Base navale de Toulon.

Le programme varié permet d'appréhender l'instruction militaire et maritime, de se familiariser avec le maniement d'armes et les premiers secours, mais aussi de découvrir des unités de la marine et de pratiquer des activités de cohésion et de sport.

En fin d'année, un brevet atteste de l'assiduité à la formation.

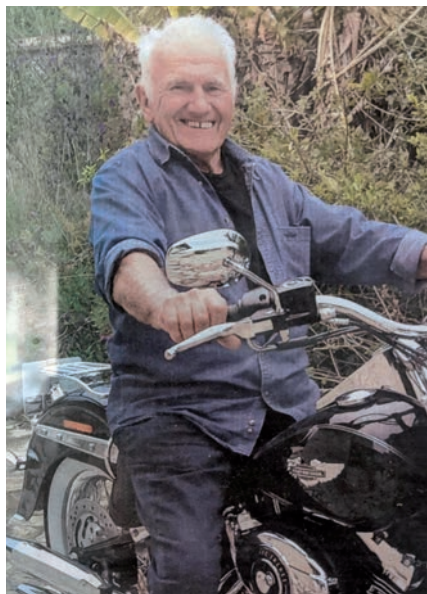
Pour s'inscrire :

contactez le CIRFA de Toulon
au 04 22 43 90 10 (bureaux au 22 boulevard
Commandant Nicolas à Toulon).

Une Sollièsponoise s'engage dans l'armée de terre

Début mars 2021, la **jeune Sollièsponoise Laëtitia âgée de 19 ans** a signé son contrat d'engagement de cinq ans dans l'armée de terre en présence du docteur Garron, maire de Solliès-Pont, de monsieur Le Tallec, correspondant défense, et de l'adjudant Stéphane.

ADIEU JACKY



Jacky Cuchiatti nous a quittés le 6 avril 2021 à l'âge de 87 ans.

Né à Solliès-Pont le 8 août 1933, c'est dans cette commune qu'il a accompli sa vie professionnelle et élevé avec son épouse Annie ses deux filles Aline et Mireille.

Jacky était un authentique sollièspontois doté d'une personnalité forte et attachante, une nature vigoureuse animée par un appétit de vivre, une énergie et des capacités physiques remarquable qu'il déploya longtemps avec ses équipiers de l'entreprise EDF où il fut un infatigable "lignard" préposé à l'entretien du réseau électrique.

Il n'y a pas si longtemps encore, et bien souvent pour aider ses amis, il déployait sa grande échelle pour élaguer de grands arbres avec une force et une agilité qui surprenaient.

Jacky était une nature heureuse, un épicurien qui aimait les plaisirs de la vie, les fêtes, entouré de ses amis, d'ici ou de Corse où il se rendait chaque année pour des vacances familiales pleines de mer, de soleil et de pêche. Mais surtout, jusqu'à la fin de sa vie, il est resté viscéralement attaché à Solliès-Pont et à la vie quotidienne de ses habitants dont il partageait les petites histoires, objets de discussions animées avec les vieux sollièspontois, très tôt le petit matin, autour d'un café dans les bars de la commune.

Jacky était aussi une nature curieuse, intéressé par l'histoire de Solliès et de ses traditions, amoureux de son patrimoine dont il avait recueilli de précieuses pièces dans sa deuxième maison du quartier des Trois Pierres où se trouvait la propriété héritée de son papa agriculteur. Là, dans un grand espace clos, il avait créé un endroit paradisiaque où en homme épris de liberté, il cultivait, entouré de ses chiens, les plaisirs simples de la vie.

Homme chaleureux et bienveillant dont l'existence a été pleine d'amour et empreinte des valeurs rurales fondatrices de notre identité, Jacky s'est éteint sereinement au terme d'une vie familiale et professionnelle aussi riche que réussie, une vie qu'il a vécu telle qu'il l'avait voulue, celle d'un homme libre, généreux et plein de vitalité dont le souvenir vivra longtemps parmi notre population.

GUY VADON NOUS A QUITTÉS



Guy Vadon est décédé le 21 avril 2021 dans sa 96^{ème} année.

Le vendredi 23 avril, les anciens combattants du canton ont rendu un dernier et vibrant hommage à ce héros de la 1^{ère} Division Française Libre qui se distingua lors des combats qui libérèrent nos communes de l'occupation allemande en août 1944.

Habitant Tunis, il rejoignit à l'âge de 17 ans la 1^{ère} DFL en Lybie pour participer en qualité d'ambulancier à la campagne de Tunisie, prélude à la libération de l'Italie.

Débarqué sur les côtes de Provence le 16 août 1944 dans le cadre de l'opération Dragoon, il allait contribuer à la libération de Hyères et aux rudes combats de la bataille des forts de Toulon avant de participer avec la 1^{ère} Armée à la libération du territoire national en remontant la vallée du Rhône jusqu'au Rhin. Blessé à Ronchamp, près de Belfort, il termina la guerre en libérant Cunéo en Italie après avoir franchi les monts de l'Authion.

Démobilisé, Guy Vadon rejoignit la Tunisie où il effectua une carrière de dessinateur projeteur à la DCAN de Tunis puis à celle de Toulon.

Il allait jusqu'à la fin de sa vie se consacrer avec passion au devoir de mémoire concernant les exploits de sa glorieuse division, que ce soit au sein de l'amicale des anciens de la 1^{ère} DFL dont il assumait la présidence jusqu'à sa dissolution en 2009 ou comme président du Souvenir Français de la Vallée du Gapeau. Il initia enfin la création du rond-point Bir-Hakeim de La Farlède, inauguré en 2014.

Titulaire de la Légion d'Honneur, de la médaille militaire, de l'ordre national du mérite et de la croix de guerre 1939-1945, ainsi que de nombreuses décorations civiles et militaires, Guy Vadon a bien mérité de la nation et des populations des communes de notre canton où il laisse le souvenir d'un grand combattant et d'un homme estimé et respecté.

SOLLIES A L'HONNEUR

Le palmarès réalisé par l'association "**Villes et Villages Où il fait bon vivre**" est paru le 11 avril. Pour la promotion 2021, 183 données ont été retenues et chiffrées pour définir huit critères déterminant le rang de classement des 36 000 communes de France concernant la qualité de vie définie par la sécurité, l'aménagement urbain et prenant en compte la richesse du tissu économique, mais aussi l'habitat, l'offre culturelle, les équipements sportifs ainsi que la politique développée en faveur de la jeunesse et la solidarité envers toutes les catégories de population.

Dans ce palmarès, nous avons eu la satisfaction de figurer à la 821^{ème} place, un rang très honorable qui nous place devant les villes voisines comme La Crau, Saint Mandrier, Carqueiranne mais aussi Sanary, Saint Cyr, Bandol, La Londe, Bormes et Le Lavandou, pour n'en citer que quelques-unes.



S'il nous a satisfait, cet excellent classement ne nous a pas surpris, tant a été forte notre volonté d'améliorer le quotidien des habitants de la commune, depuis qu'en 2008, la population nous a confié la gestion et l'avenir de la commune.

Vous connaissez le bilan des deux mandats qui vous ont été rappelés lors des deux dernières élections municipales. Vous constatez quotidiennement l'étendue de nos réalisations qui ont profondément transformé la commune, une commune déclassée, enlaidie et vieillissante, qui était devenue politiquement inexistante dans les instances intercommunales et départementales.



Solliès-Pont est devenue une belle ville, attractive et recherchée par de nombreux arrivants notamment de jeunes actifs qui, grâce au marché immobilier que nous avons diversifié et rendu accessible, trouvent toutes les commodités et les nombreux espaces publics que nous avons créés ou réhabilités, dans le respect de l'environnement.

De nombreuses distinctions ont reconnu et récompensé cette remarquable progression. Citons l'obtention de 3 fleurs décernées par le jury régional de Villes et Villages fleuries lors du premier mandat et conservées depuis. La visite du jury

qui vient d'avoir lieu permet d'espérer l'obtention ou les encouragements pour une 4^{ème} fleur.

La labellisation France Services le 9 janvier 2021 qui a remplacé la Maison de Services au Public a témoigné de notre attachement à l'aide et à l'accompagnement des administrés, notamment les plus démunis et les plus fragiles. Témoin de notre politique ambitieuse de l'habitat et de notre souci de souscrire à la nécessaire transition écologique, l'éco quartier des Allées du Château vient de se voir décerner le label co quartier niveau 2.

SOLLIES A L'HONNEUR

Enfin, le succès de manifestations culturelles et événementielles aussi diverses que variées a assis la réputation de Solliès-Pont, ville de culture et de festivals qui vont de nouveau animer la saison estivale qui s'annonce.

Pour toujours mieux vivre à Solliès et développer encore son attractivité, nous poursuivrons une politique en faveur de l'habitat et de l'emploi et compléteront d'améliorer les services à la population avec la création d'une médiathèque et du nouveau office intercommunal, mais aussi avec l'ouverture d'une maison de santé pluri professionnelle qui rétablira l'offre de soins à la population menacée par des départs à la retraite de nombreux praticiens.



Rue de la République



Parc Marie Astoin



Festival du Château



Les presses à huile



Espace Sainte-Christine



Avenue des Palmiers

TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Groupe "Solliès-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire"

CHRISTIANE VINCENTS,
ALAIN BOLLA ET LAURE LAGIER

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Lors des Conseils Municipaux et des Conseils Communautaires, nous, élus de gauche, exprimons notre opposition à la création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) sur la zone des Andues. Monsieur le Maire a rejeté notre proposition de referendum. Pourtant les études pointent des nuisances très importantes : l'impact environnemental serait réel (ballets de camions, autoroute, bruit, particules fines ...) et les conséquences sur les terres agricoles seraient irréversibles.

Solliès-Pont ne peut pas rester figé comme il l'a été pendant des années. Mais pourquoi une zone commerciale et logistique bétonnée de plus alors que nous avons l'expérience de celles existantes ? La tendance - comme la loi - est plutôt à conserver les terrains avec un potentiel agricole.

Nous sommes pour le développement de l'emploi Mais comment être convaincu qu'une zone d'activités et de hangars logistiques puisse "créer" 1000 emplois ? Aucune donnée chiffrée fiable n'a été communiquée. Il y a une grande différence entre emplois "créés" et emplois simplement "transférés".

Comment imaginer qu'une ZAC dans un quartier excentré puisse avoir un impact positif sur la vie du centre-ville ?

Rouvrir une pharmacie au centre, ne serait-ce pas plus judicieux ?

Et pourquoi ne pas proposer un projet agricole original aux Andues ?

Christiane VINCENTS Alain BOLLA Laure LAGIER

N'hésitez pas à nous joindre sur notre mail : elusdegauchesolliespont83@gmail.com

Groupe "Ensemble dans l'action"

PIERRE ROYER ET AUDREY MARINONI

Notre groupe RN a voté contre le maintien des taxes municipales au dernier conseil : nous avons été élus pour agir dans le sens d'une baisse de la pression fiscale.

Avec la crise sanitaire, il est d'autant plus important de desserrer cet étouffement fiscal pour aider les commerçants, artisans et entrepreneurs à faire face à la crise économique inéluctable.

Certes, les projets de bibliothèque, rénovation des routes, des parcs et jardins sont de beaux projets; mais nous pensons qu'il faut malheureusement les ajourner tant que cette période où chaque euro de taxe levée auprès des sollièspontois sera compté.

La majorité municipale en a décidé autrement et tous les projets ont été maintenus. Les impôts relevant de la commune resteront donc toujours et encore aussi élevés

CARNET SOLLIÈSPONTOIS ET NUMÉROS UTILES

Mariages

- BERTRAND Mélanie et TALLONE Sébastien
- DRABLIA Khaoula et ZIRDA Fakri
- MONNIN Célia et RALLO Mickael

Décès

- ABEL Noël
- ALIBERT Didier
- ALLINIO Léone
- ANDRÉ Roger
- BALTYDE Marie-Jeanne
- BERNARD Émile
- BOYER Élise
- CARREGA Henri
- DEBAT Éliane
- GIRAUD Michèle
- GRUAU Germaine
- GUIDICE Paulette
- HAMMOU Jacques
- HERRERO Michel
- JACQUIN Jean
- LAURENT Gabriel
- LE LOUS Yves
- LINARES Henri
- MARTINEZ Marius
- MONI Marcel-Esprit
- MORIGEON Christiane
- PASTINELLI Jean
- PONSAILLE Roger
- SCARFOGLIERE Marguerite
- SIMOES Olinda
- SIMONDI Marie
- VINOTTI Pierre

Naissances

- BARAFFE Giulio
- BAUMANN Sasha
- CAMPESE Jugo
- COLONNA Jules
- ESCARRAT Valentine
- LANDI Lisa
- LOZANO Leelou
- MARCOT Nina
- PASQUINELLI Lio
- PLANTEY Hanna
- ROUVIER Tao
- RUSSO Miguel

NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.

bayard
images
DOC
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

CORONAVIRUS

Les 7 gestes pour me protéger et protéger les autres

- 1 Je me lave les mains :** en arrivant à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après le déjeuner, en rentrant chez moi.

 - Je verse du savon sur mes mains mouillées et je frotte les paumes, le dessus des mains et les poignets pendant plusieurs secondes.
 - Je frotte bien entre les doigts en entrelaçant mes mains.
 - Je frotte chaque doigt en tournant ma main autour.
 - Je nettoie mes ongles en les frottant contre ma paume.
 - Après avoir rincé mes mains, je les essuie avec un essuie-mains jetable ou je les laisse bien sécher à l'air libre.
- 2 J'évite de me toucher les yeux, le nez, et la bouche.**

Facile à dire, mais c'est difficile de se retenir, car c'est un réflexe: en moyenne, on se touche le visage plusieurs centaines de fois par jour!
- 3 Je toucse et j'éternue en me couvrant la bouche avec le pli de mon coude.**

Sinon, les microbes que j'expulse en toussant ou en éternuant restent sur ma main, et je dépose des microbes partout!
- 4 Je n'échange pas des objets** comme les stylos, les verres, les gourdes, les couverts, les téléphones, les manettes de console... Mai ou quelqu'un d'autre les a touchés, donc ils ne sont pas propres.
- 5 Je garde mes distances.** Je reste au moins à un mètre des autres. Et pas de bise ou de poignée de main.

On peut se dire « Salut ! » en parlant, c'est sympa aussi ! Et attention aux personnes âgées très fragiles.
- 6 J'utilise des mouchoirs en papier** et je les jette immédiatement après utilisation. Je ne les garde pas dans ma poche! je me lave les mains après m'être mouché.
- 7 Je porte un masque** à l'école, si je peux, et quand je sors. Ce masque bloque les postillons que je projette. Ainsi, il protège les autres si je suis porteur du virus. Si on en porte tous, ensemble, on empêche la transmission du virus.

NUMÉROS UTILES

- CCAS : 04 94 13 88 90
- Collège Lou Castellans : 04 94 01 80 33
- Collège de la vallée du Gapeau : 04 94 01 80 90
- Communauté de communes : 04 94 33 78 84
- Crèche municipale : 04 98 01 81 40
- La Débrouille : 04 94 33 37 67
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 12 02 60
- École maternelle Houard Sauvat : 04 94 12 02 59
- École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 12 02 63
- École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 12 03 15
- École primaire Alphonse Daudet : 04 94 12 02 61
- École primaire Jean Moulin : 04 94 12 02 64
- École primaire Émile Astoin : 04 94 12 03 05
- École primaire Frédéric Mistral : 04 94 12 02 62
- École privée Notre-Dame : 04 94 28 81 77
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Guichet unique : 04 94 13 51 96
- Mairie : 04 94 13 58 00
- Maison de Services au public : 04 94 33 38 61
- Office du tourisme : 04 94 28 92 35
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- La Poste : 36 31
- Service jeunesse : 04 94 31 24 32
- SNCF : 36 35
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Taxi : 04 94 48 31 24 / 06 09 97 89 89
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74

SUD CONCERTS (LIC. 3-1029316) & LA MAIRIE DE SOLLIES-PONT PRESENTENT

FESTIVAL DU CHATEAU

SOLLIES-PONT 2021

16
JUILLET



17
JUILLET



18
JUILLET



JEAN-LOUIS AUBERT
& LES SCULPTEURS DE VENT

VÉRONIQUE SANSON

INÈS REG
VIANNEY

19
JUILLET



Billetterie : Fnac, Géant Casino, Magasins U, fnac.com et points de vente habituels
Infos : 04 91 80 10 89 - 04 94 28 92 35 - sudconcerts.net

